



RALLY 4 PORSCHE

08 & 09 OCTOBRE 2022

PUBLICITÉ OBLIGATOIRE

Art. 5 – Page 140 du [Règlement Technique Général \(ASAF\)](#) (extrait de l'article)

Les bandeaux supérieurs des numéros de course, sur une hauteur totale de 12cm, sont réservés à la publicité de l'organisateur sans contestation possible du participant.

Il est à noter que la publicité proposée par l'organisateur du RALLY 4 PORSCHE 2022 est obligatoire. Si le participant refuse cette publicité, ou si elle n'est pas apposée correctement (suivant le plan ci-dessous) lors de vérifications techniques, les commissaires techniques mentionneront le fait à l'organisation, celui-ci étant en droit d'exiger un supplément de droit d'engagement de 20%.

SPONSOR

201